

Portes ouvertes au tribunal de grande instance de Tulle

La justice s'est rapprochée des justiciables

Les 18 et 19 septembre, le tribunal de grande instance de Tulle a ouvert ses portes au public. L'occasion notamment de rapprocher l'institution de la population...

Le tribunal de grande instance (TGI) de Tulle a connu une agitation inhabituelle, le week-end des 18 et 19 septembre. Et pour cause, le palais de justice ouvrait ses portes au public...

« Avec l'organisation de ces journées portes ouvertes, nous voulons rappeler que la justice est ouverte à la population et notamment aux Tullistes », notait Chantal Chassang, la présidente du tribunal de grande instance.

Ainsi, le vendredi après-midi, s'y déroulait notamment le carrefour des métiers du droit.

À cette occasion, une dizaine de professionnels accueillait des lycéens tullistes ou des étudiants de la faculté de droit de Brive venus s'informer sur les métiers liés à la justice.

Parmi les métiers représentés, ceux d'huissier, avocat, magistrat et juge, sans oublier le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ou encore le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD).



Des professionnels ont présenté leur activité aux étudiants lors du carrefour des métiers du droit, le vendredi après-midi.

Lors de ce carrefour, des élèves de terminale du lycée Edmond-Perrier de Tulle ont pu écouter, échanger et poser des

questions sur les fonctions et les attributions de chaque professionnel, ou, pour les plus intéressés sur les conditions requises pour exercer dans le milieu judiciaire.

Les jeunes qui ont participé à cette manifestation se sont ensuite vu remettre le passeport pour la citoyenneté qui présente en une quarantaine de pages les droits et devoirs du citoyen dès sa majorité.

Une conférence de haute tenue

Peu après, le public était invité à assister à une conférence de haute tenue animée par Étienne Madranges, avocat général à la cour d'appel de Paris, et qui a été responsable de la mission patrimoine du ministère de la Justice, dans la salle d'audience, autour du thème des symboles dans l'architecture judiciaire.

« Par le biais de 250 photos, je résume pas loin de dix siècles d'histoire judiciaire », précise l'auteur du livre « Les Palais de justice de France », ouvrage qui lui a d'ailleurs servi de trame pour sa conférence.

Ce livre se veut « la mémoire du patrimoine judiciaire français. » Parmi les 1 200 palais de justice, cours, tribunaux visités par l'auteur, plus de sept cents figurent ainsi dans cet ouvrage de six cents pages et 5 400 photos couleur ».

On y trouve aussi l'explication des allégories comme la main de la justice, les symboles républicains, royaux, impériaux, religieux...

« Un recensement aussi complet que possible des palais de justice, de leurs décors, des meubles et objets de la justice », selon l'auteur.

Le lendemain, dans le cadre des Journées du patrimoine, une projection d'un film sur l'affaire Lafarge, célèbre affaire judiciaire corrézienne qui continue aujourd'hui de faire débat, a été organisée, toujours dans le cadre de la salle d'audience. De quoi placer un peu plus le public en situation...



L'historien spécialiste de l'architecture judiciaire, Étienne Madranges a animé une conférence.